

LA FIABILITÉ DES INFORMATIONS

SUR INTERNET : UNE LIBERTÉ ?

Un article d'Adrien, Eloi, Jules et Naïs



Nous avons prêté attention à l'article «*S'informer sans se faire piéger*» de l'hebdomadaire «*Les dossiers de l'actualité*» de janvier 2017. Nous en avons retenu que les médias peuvent être souvent trompeurs. Il y a de nombreuses rumeurs sur internet. Les rumeurs circulent sur les réseaux sociaux et arrivent dans les boîtes mail. Certains réseaux sociaux comme «*Facebook*» laissent proliférer de fausses informations.

En France, dans le sillage des attentats de 2015, la théorie du complot a largement investie les salles de classes, amenant certains élèves à contester les enseignants et laisser les professeurs désemparés.

Il faut faire attention aux rumeurs car les textes et les images peuvent être facilement truquées comme par exemple: *L'apparition d'une panthère dans une ville française en 2013*.

Cependant certains sites ont pour objectifs de contrer ces rumeurs comme «*Hoaxbuster*», «*Mediatpart*» ou «*oulala.info*».

Cet article nous montre plusieurs libertés. Il y a la liberté de pensée, la liberté d'expression et la liberté de la presse. La liberté de pensée consiste à pouvoir choisir sa vérité dans le secret de sa pensée. La liberté d'expression, quant à elle, consiste à pouvoir révéler ce que l'on pense et la liberté de la presse consiste à exprimer sa pensée mais cette fois-ci dans les médias. Donc comme on est libre d'écrire ce que l'on veut, il y a de nombreuses rumeurs souvent fausses qui apparaissent sur internet.

Donc il faut faire preuve D'ESPRIT CRITIQUE pour conserver sa liberté de pensée.